

1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 594

État de situation de 2003 à 2016, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 394

RSS	Établissement	Nombre de dossiers par intervenant 2016-2017
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	18
2	CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean	21,73
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	22,11
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	20,74
5	CIUSSS de l'Estrie	16,41
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	14,26
6B	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	16,8
7	CISSS de l'Outaouais	16,4
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	19,02
9	CISSS de la Côte-Nord	15
11	CISSS de la Gaspésie	27
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	18,88
13	CISSS de Laval	22,14
14	CISSS de Lanaudières	19,71
15	CISSS des Laurentides	31,9
16	CISSS de la Montérégie-Est	18,89
17	Centre de santé Inuulitsivik	34,7
	Centre de santé Tulattavik Ungava	26,6
18	Conseil CRI	6
	Moyenne ⁽¹⁾	21

Les données pour les années antérieures vous ont été fournies dans le cadre de l'étude des crédits des années précédentes.

Les données doivent être analysées avec réserve, puisque la méthodologie utilisée pour évaluer la charge de cas par les établissements peut varier légèrement.

Aucune prévision possible pour l'exercice 2017-2018.

(1) Il s'agit d'une moyenne non pondérée. Il est préférable de prendre le nombre de dossiers par intervenant de chaque établissement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 379

État de situation de 2003 à 2016, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 379

Centre jeunesse ⁴	2015-2016 Données prévisionnelles ¹
Bas-Saint-Laurent	18,6
Saguenay - Lac-Saint-Jean	13,9
Capitale-Nationale	19,3
Mauricie et Centre-du-Québec	15,9
Estrie	24,1
Montréal	15,0
Batslaw	16,0
Outaouais	13,8
Abitibi-Témiscamingue	16,1
Côte-Nord	10,6
Nord-du-Québec ²	s.o
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	19,5
Chaudière-Appalaches	18,4
Laval	19,4
Lanaudière	11,7
Laurentides	14,0
Montérégie	18,0
MOYENNE ³	16,5

¹ La méthode de calcul 2015-2016 tient compte de l'ensemble des intervenants oeuvrant auprès des jeunes à compter du moment où ils font l'objet d'une application des mesures.

² Cette région est desservie par les centres jeunesse des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue.

³ Il s'agit d'une moyenne non pondérée. Il est préférable de prendre la charge de cas moyenne de chaque établissement.

⁴ Les centres jeunesse ont été intégrés aux centres intégrés de santé et de services sociaux et aux centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Il n'est pas possible de faire des prévisions pour 2016-2017.

Les données pour les années précédentes ont été fournies dans le cadre de l'étude de crédits 2015-2016.